

De bonnes idées plutôt que du cuivre

23.01.2023

D'un coup d'oeil

Une nouvelle étude conclut qu'adapter nos réseaux électriques sera onéreux. Cela dit, il est important de construire davantage et surtout plus intelligemment.

L'entretien et le développement nécessaires des réseaux de distribution d'électricité coûteront jusqu'à 3 milliards par an d'ici à 2050. C'est la bombe récemment lâchée par l'Office fédéral de l'énergie. L'étude concernée a reçu peu d'attention et on ne peut que supposer que c'est dû à la longueur interminable de son titre ou à la lassitude suscitée par les mauvaises nouvelles énergétiques. Ses conclusions ont pourtant de quoi surprendre : préparer les réseaux électriques pour l'avenir coûtera plus de 30 milliards de francs. Pour financer ces dépenses, la rémunération du réseau, qui représente plus de la moitié du prix de l'électricité en temps normal, pourrait augmenter jusqu'à 70%.

L'ampleur des investissements nécessaires n'est pas vraiment une surprise. Un développement du réseau est en effet incontournable au vu de l'envolée de la consommation d'électricité, qui passera de 60 TWh environ actuellement à quelque 90 TWh d'ici à 2050, et d'une production de plus en plus décentralisée sur les toits, les collines et les montagnes. Cette évolution a de quoi inquiéter les ménages et les entreprises qui souffrent déjà de coûts élevés de l'électricité.

Le monde politique, l'économie et la société doivent se saisir de cette question qui passe trop souvent sous le radar:

1. **Numérisation:** Nos infrastructures de réseau sont vieilles et encore analogiques. Cela concerne, par exemple, la mesure, où l'absence de «compteurs intelligents» ne permet pas une utilisation optimale des réseaux. Il faut exercer une pression politique et s'atteler à la libéralisation attendue depuis longtemps pour secouer un peu ce marché qui compte quelque 650 entreprises d'approvisionnement en électricité.

2. **Construction optimisée:** Le développement des réseaux de distribution relève de la compétence des cantons et des communes ainsi que de leurs sociétés d'approvisionnement. C'est une source d'ennuis: une chaussée est par exemple ouverte plusieurs fois parce que les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité ainsi que les infrastructures de télécommunication et d'électricité ne sont pas coordonnés. De même, il existe une sorte de garantie étatique de profits pour la construction du réseau qui a tendance à entraîner un développement excessif. Quant au potentiel des batteries, qui peuvent soulager les réseaux, il n'est guère exploité. Il faut donc mettre en place une coordination et des systèmes d'incitation afin qu'on ne construise pas seulement davantage, mais également mieux. Le Conseil des États a prévu des solutions concernant la garantie de profit dans une loi actuellement en suspens - c'est au tour du Conseil national de les examiner.
3. **Établir la vérité des coûts:** Des milliards sont redistribués via le réseau, presque sans que l'on s'en aperçoive, car la rémunération du réseau ne correspond que partiellement aux coûts occasionnés. Il n'y a pas non plus d'incitation à construire des installations de production d'électricité là où il y a déjà des réseaux. Une refonte innovante de la tarification s'impose donc. En ce qui concerne la demande, la rémunération du réseau ne devrait pas seulement dépendre de la quantité d'électricité achetée, mais également, en vertu de la vérité des coûts, du timing de l'achat et du dimensionnement du raccordement. En ce qui concerne l'offre, il faudrait envisager de privilégier un développement à proximité des infrastructures existantes.

La question des réseaux électriques est négligée dans le débat actuel. Ils devront pourtant être développés considérablement pour assurer l'approvisionnement en électricité futur. Cela dit, il ne s'agit pas seulement de construire davantage, mais également d'optimiser les projets. Nous aurons donc non seulement besoin du cuivre, mais surtout de bonnes idées.

Cet article a paru le 23 janvier 2023 dans le Tages-Anzeiger.

Alexander Keberle

Responsable Politique de la place économique, membre de la direction

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch